

# damagram

Juin 2011

## Une Réserve sans Décret

La Réserve Naturelle et Culturelle Nationale de Termit et de Tin Toumma n'a pas encore été classée.

page 2



### Edito

Le projet ASS rentre dans sa 5ème année et pense déjà à l'avenir et à la nécessité de prolonger l'aventure au-delà de la phase actuelle qui se terminera fin 2012. Des avancées scientifiques dans les domaines de la Biologie mais aussi des Sciences Sociales ont été réalisées de manière importante. Des actions de développement au profit des communautés locales ont eu et continuent d'avoir des impacts indéniables dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'hydraulique.

Pour renforcer les acquis et les rendre durables, il est devenu impératif d'intéresser les bailleurs dès maintenant pour éviter toute phase «molle» d'après projet où les financements sont en cours d'acquisition. C'est pourquoi, l'avenir du projet ASS mais aussi et surtout de la faune sahélo-saharienne du Niger est étroitement lié au classement de la Réserve Naturelle et Culturelle Nationale de Termit et de Tin Toumma.



### Le Caracal

Page 2



### Mahmat Mahimi Chasseur traditionnel

Page 3

### Suivi des habitats

Page 4





## Une réserve sans décret

La future Réserve Naturelle et Culturelle Nationale de Termit Tin Toumma (RNCNTT) est aujourd'hui reconnue comme un outil essentiel de conservation et de valorisation du patrimoine nigérien, au niveau local et national, ainsi que par la communauté internationale. Elle a pour vocation de protéger un des derniers sanctuaires de la faune saharienne en harmonie avec les communautés pastorales qui y vivent, et devenir un atout économique pour le Niger.

Malheureusement le gouvernement de transition n'a pas pu formaliser la création de la RNCNTT, dont le décret est resté à la porte du Conseil des Ministres. Les raisons pour cela appartiennent à l'ancien gouvernement de transition qui, à tort ou à raison, a laissé ce privilège au prochain gouvernement. Le Niger s'est pourtant engagé en 2010, Année Internationale de la Biodiversité, à classer la RNCNTT pour répondre aux Objectifs

du Millénaire des Nations Unies dont le Niger est signataire, mais aussi pour créer la plus grande aire protégée du continent Africain, dernier refuge de la biodiversité sahélo-saharienne au bord de l'extinction partout ailleurs, et patrimoine unique au monde. Cette responsabilité est donc maintenant dans les mains du nouveau gouvernement !

Toutes les conditions sont aujourd'hui réunies pour entériner le décret, puisque le texte a été approuvé au niveau local, régional et national (par l'ensemble des comités d'évaluation technique), et que la communauté internationale a réaffirmé son soutien à long-terme pour cette nouvelle Aire Protégée, vu sa richesse biologique et socio-culturelle, mais aussi pour sa situation stratégique au niveau géopolitique. D'autre part, grâce aux efforts de sensibilisation du projet ASS, le nouveau gouvernement a aujourd'hui conscience que l'exploitation du pétrole dans la zone n'est pas incompatible avec la conservation de la faune sahélo-saharienne et le maintien des activités pastorales dans la zone de Termit – Tin Toumma, à condition que les parties prenantes développent un

cadre de concertation permettant de faire ressortir des situations consensuelles qui bénéficieront à l'ensemble des acteurs concernés.

Le projet ASS, ainsi que tous ses partenaires nationaux et internationaux, lancent aujourd'hui un appel solennel au nouveau gouvernement du Niger, afin qu'il prenne toute la mesure de l'importance de la publication rapide du décret de création de la Réserve Naturelle et Culturelle Nationale de Termit et de Tin Toumma, symbole de l'engagement fort du Niger pour la préservation de son patrimoine unique et inestimable.



Armée nigérienne, forestiers, travailleurs chinois du secteur pétrolier et les membres du projet ASS réunis à Agadem pour discuter de la future RNCNTT



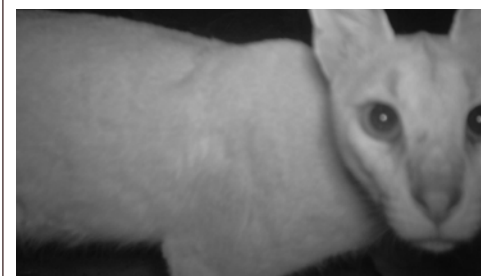
## Le Caracal

Le caracal ou lynx du désert est un mammifère de la famille des félidés comme le chat. Sa robe unie d'un jaune fauve s'harmonise parfaitement avec la couleur générale du désert. Ses longues oreilles pointues, ornées de pinceaux noirs, lui assurent une excellente ouïe. Il vit dans des endroits secs : la savane ou le désert. Au Niger, on le retrouve du parc W jusque dans les montagnes de l'Air sans oublier le massif de Termit.

Classé selon l'UICN préoccupation mineure, il constitue une des espèces les plus rares et les plus menacées dans le massif de Termit notamment en raison de l'utilisation de poisons tels que la strychnine pour l'éradication des carnivores. Il existe très peu d'individus dans le massif de Termit qui avec celui de l'Air constituent les zones les plus désertiques de son aire de distribution.

Comme tout félin, il est territorial et procède à un marquage précis de son territoire. Il marque en urinant sur les rochers et les arbres afin d'y laisser des marques olfactives délimitant ainsi son territoire. Le caracal est essentiellement solitaire mais on peut parfois le rencontrer en couple et en petit groupe familial. Le caracal est un animal nocturne ou quelques rares fois crépusculaire. Il chasse la nuit, il rampe en silence, le corps aplati contre le sol et s'approche de sa proie avant de fondre sur elle. Il chasse surtout des petits rongeurs (gerbilles et gerboises), des lapins voire même de faons de gazelles ou d'antilopes, et des oiseaux comme les pintades.

Le caracal est un bon grimpeur et saute très bien ce qui lui procure une aisance remarquable dans les roches du massif de Termit. Les femelles peuvent mettre au monde de un à six petits par portée, au terme d'une gestation de 70 à 78 jours. Le caracal atteint sa maturité sexuelle après environ deux ans.



### Classification

- Classe : Mammifères
- Ordre : Carnivores
- Famille : Félidés
- Genre : Caracal
- Espèce : *Caracal caracal*

### Biologie

- Longueur : de 62 à 91 cm (la queue mesure environ 18 – 34 cm)
- Hauteur au garrot : de 40 à 45 cm
- Poids : 8 – 13 kg pour les femelles et 12 – 19 kg pour les mâles
- Longévité : 15 ans en moyenne

Source : Guide des mammifères d'Afrique, Jonathan Kingdon





Interview

## Mahmat Mahimi Chasseur traditionnel

### Comment vous appelez vous et quel âge avez vous ?

J'ai 72 ans, ma famille est propriétaire du puits de DUNGOK depuis plus de 40 ans.

### De quoi vivez-vous ?

Nous, de tout temps, nous avons été des chasseurs traditionnels dont le métier impose le tissage de filets de chasse longs de plusieurs centaines de mètres, des pièges multiformes. Il nous arrive éventuellement de pratiquer l'agriculture et l'élevage des petits ruminants et des caprins, ce qui fait désormais partie de notre vie quotidienne.

### Que dites vous du projet ASS présent depuis quelques années maintenant ?

Nous n'avons aucun lien avec le Projet ASS, nous avons ouïr-dire que ses agents communautaires informaient les gens d'arrêter la chasse, ces informations inquiétantes nous ont amené à arrêter la chasse de façon unilatérale, car nous sommes pauvres et craignons les sanctions. Hélas notre attitude ne nous a pas été utile, nous n'avons eu aucune compensation, car on nous avait aussi parlé de compensation. Nous voyons bien que des

chasseurs de tout type, nous arrachent au quotidien, la nourriture de la bouche sans être inquiétés. C'est vraiment dommage !

Quand nous pratiquions librement la chasse, nous arrivions sans peine à payer nos impôts, à acheter du mil, à couvrir nos charges familiales.

Il faut dire que les petits ruminants et camelins que nous avons ont pour origine les fruits des grandes battues que nous opérions et des pièges. On espère dorénavant que le projet trouve une formule compensatoire pour nous, parce que nous ne chassons plus, mais hélas rien ne vient, c'est vraiment préoccupant !

### Quels sont vos moyens de locomotion et les outils utilisés lors des battues ?

Nos moyens de transport sont les ânes, nous confectionnions les pièges à l'aide des ficelles que nous achetons par pelotes entières au marché pour faire des filets long de plusieurs centaines de mètres, nous pratiquons aussi des métiers artisanaux tels la forge, la vannerie entre autres. Dites au projet que nous sommes dans l'expectative. « C'est avec l'eau du ventre qu'on retire celle du puits »... (Rires...)

« Nous confectionnions les pièges à l'aide des ficelles »



Une séance de sensibilisation a suivi cette interview du vieux chef de clan des chasseurs traditionnels qui a compris que la diminution drastique de la faune due à une chasse intensive non contrôlée est à l'origine du manque à gagner actuel des populations locales de la future réserve. Cela a été l'occasion de parler des actions de développement que le projet a déjà réalisé auprès de certaines populations présentes dans la future réserve ainsi que celles qui seront entreprises dans les mois à venir. Cela comprend notamment des perspectives opportunes d'avenir que les chasseurs traditionnels peuvent saisir dans le cadre de la création de la future réserve avec des reconversions temporaires en attendant que les populations de faune sauvage retrouvent des niveaux permettant une chasse contrôlée et bien gérée dans les zones périphériques de la future réserve.



## Des plantes médicinales du massif de Termit et de leurs usages

Une étude a été menée sur la pharmacopée et l'utilisation des ressources végétales par les femmes Toubou dans le massif de Termit. De par l'approche analyse écologique qui dénote de l'étude, on peut déduire que les actions anthropiques sur les ressources floristiques sont à la base d'un comportement général, nécessairement responsable des locaux, car ce comportement semble à la mesure de la limite des besoins humains et ceux du cheptel. Ceci, à n'en point douter, marque l'absence d'excès dans l'attitude générale des locaux vis-à-vis des ressources naturelles et particulièrement vis-à-vis de la faune sauvage présente sur ces aires de pâturage.

Des observations permettent d'avoir un aperçu poignant sur les valeurs attachées aux

ressources ligneuses et viennent corroborer les assertions sur la perception et la vision des populations du massif de Termit sur l'environnement en général et les ressources naturelles locales en particulier.

Le terme « pharmacopée » dérive du grec *pharmakopoiia* signifie l'art de préparer les médicaments. La pharmacopée traditionnelle est l'utilisation judicieuse des plantes pour fabriquer des remèdes ; soit pour traiter des maladies, soit pour améliorer des performances zootechniques ou reproductives mâles ou femelles (lait, ponte, vigueur). Ces savoirs étaient transmis pendant longtemps par voie orale, notamment en Afrique.

Source : Mme Ali Omar Mariama dans le cadre de son stage au projet ASS

**Acacia albida** : Les fruits riches en éléments nutritifs soignent les brûlures.

**Acacia ehrenbergiana** : Les feuilles soignent les maux des yeux et l'écorce traite les hémorroïdes.

**Aerva javanica** : Les feuilles traitent les morsures de serpents et les tiges les piqûres de scorpion.

**Calotropis procera** : Le latex soigne les douleurs dentaires et les hémorroïdes. Les feuilles qui contiennent du latex toxique servant de médicament et entrant aussi dans la fabrication de poison à flèche.

**Capparis decidua** : Le bois traite la jaunisse et il existe divers usages en médecine locale. C'est aussi un bon fourrage pour les animaux mais les racines sont toxiques pour l'homme et l'animal.

**Commiphora africana** : Les graines soignent le paludisme et présentent des pouvoirs mystiques. Il est aussi utilisé pour les parfums et comme antiseptique et insecticide.

**Maerua crassifolia** : Les feuilles soignent le rhume et les maux de gorge (angine), elles sont riches en calories et en protéines et dégagent une odeur répugnante au contact du feu.

**Salvadora persica** : Les feuilles et les racines contiennent du fluor et d'autres substances lui donnant une importance comme plante curative contre plusieurs maladies telles les douleurs dentaires et les démangeaisons. Les fruits sont surnommés les raisins du désert.

**Stipagrostis vulnerans** : Les tiges traitent des maux de tête.





## Suivi des habitats

Le suivi de l'habitat effectué à travers chaque mission a permis de mettre en évidence la chaîne trophique et par conséquent la relation proies – prédateurs. En effet, au niveau du désert de Tin Toumma tout comme dans l'erg de Bilma, on trouve par endroit des tapis herbacés entièrement verts composés des espèces pérennes comme le *Stipagrostis acutiflora*, associé à des jeunes pousses de *Cornulaca monacantha* et une multitude de plantes annuelles prêtes à sortir du sol dès que les premières gouttes s'abattent sur les grandes étendues sableuses. Ce tapis constitue un habitat favorable aux insectes qui s'y développent et se multiplient rapidement pour attirer ensuite des petits oiseaux et des rongeurs. La présence de ces derniers justifie celle de certains rapaces tels que le busard pâle qu'on observe très fréquemment lors de la période de migration dans ces endroits. L'abondance des proies est donc à la base du nombre impressionnant de petits oiseaux insectivores comme le Sirli du désert, les ammomanes et les traquets observés.

Parallèlement, les grands herbivores sauvages comme les gazelles dorcas ou les addax de même que les animaux domestiques tels que les dromadaires viennent

profiter de ce tapis herbacé. Les déjections de ces grands herbivores constituent à leur tour une aubaine pour un certain nombre d'insectes comme les bousiers qui sont ensuite à leur tour pris par de grands oiseaux tels que l'outarde de Nubie ou le courvite isabelle qui n'hésitent pas à pénétrer profondément dans le désert si les conditions nécessaires à leur alimentation sont réunies. Il en va de même pour les petits carnivores tels que les fennecs ou les renards faméliques que l'on retrouve en plein désert. Ces derniers sont également très avides de petits rongeurs, gerbilles ou gerboises dont la capacité de multiplication est particulièrement rapide si les conditions sont réunies.

Le désert habituellement perçu comme un environnement minéral avant tout, se transforme rapidement après les premières gouttes de pluie en un milieu où la vie est présente à chaque recoin. Cette vie incroyable que l'on pourrait croire surgie de nulle part, peut se maintenir particulièrement longtemps grâce aux températures nocturnes basses en saison froide et même en début de saison chaude. A pareil moment, il n'est pas rare de voir des plantes pérennes complètement vertes alors que dans le reste du Niger, la chlorophylle qui donne cette teinte verte aux plantes a laissé place à des téguments secs. Le désert du Tin Toumma et le grand erg de Bilma constituent des environnements uniques, où la magie de la vie prend forme chaque année lorsque le ciel leur a accordé ses faveurs suite à la remontée du front inter-tropical. C'est pourquoi, il est primordial de pouvoir suivre régulièrement la qualité de l'habitat qui, comme cela a été décrit, représente la première étape du cycle de la vie.

## En bref Communication internationale

Dans le cadre de la réunion annuelle du Groupe d'Intérêt Sahélo-Saharien qui s'est tenue cette année à Almeria en Espagne, le projet ASS a présenté 3 communications sur des travaux de terrain relatifs au suivi écologique portant sur les addax, les vautours oricou et les carnivores ainsi qu'un poster pour promouvoir la biodiversité unique du Termit et du Tin Toumma.

## Prochainement

- L'armée au service des addax ;
- La patrouille régionale anti-braconnage à l'honneur ;
- L'équipe de veille sanitaire en action ;
- La gazelle à front roux (*Gazella ruffrons*) pour une inscription à la CMS.



Gazella ruffrons

## L'avifaune du Niger, NiBDaB une base de données unique en Afrique



Le Niger est l'un des rares pays africains à bénéficier d'une telle base de données pour l'avifaune. En effet avec NiBDaB (Niger Bird DataBase) ou BaDON en français (Base de Données des Oiseaux du Niger), que l'on peut consulter en français ou en anglais sur Internet à l'adresse suivante : <http://www.bromus.net/nibdab/>. L'ensemble des observations effectuées sur l'avifaune du Niger depuis 1988 est rentré dans une base de données à travers un système d'information géographique découpé par bloc où chaque carré constitue un demi degré. La base contient plus de 36 000 observations sur 475 espèces illustrées notamment par 500 photographies sur 200 espèces différentes. Toutes les observations ont été

au préalable validées par 2 ornithologues passionnés du Niger à qui l'on doit cette merveilleuse initiative : Joost Brouwer et Ulf Liedén. Le projet Antilopes Sahélo-Sahariennes a tout de suite adhéré à cette initiative et a contribué à l'enrichissement de la base à travers des données collectées sur le terrain ainsi que des photographies pour illustrer ses observations. C'est pourquoi, nous invitons tous les lecteurs du Damagram à consulter cette incroyable base et les passionnés d'oiseaux installés ou de passage au Niger, à faire partie de la longue liste d'ornithologues professionnels ou amateurs qui participent à améliorer les connaissances du Niger au niveau de l'avifaune.



Le projet Antilopes Sahélo-Sahariennes au Niger est un programme de conservation de la faune sahélo-saharienne et de ses habitats, élaboré par le Niger et qui s'inscrit dans le programme d'action concertée, initié par la Convention pour la Conservation des Espèces Migratrices (CMS) portant sur 14 pays d'Afrique.

Le projet piloté par la CMS, est financé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial - FFEM, l'Union Européenne - UE et le Sahara Conservation Fund - SCF et comporte une contribution de l'Etat nigérien à travers la mise à disposition des agents du Ministère de l'Eau, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification - MEE/LCD.

Damagram n°10 - Juin 2011

Rédaction : A. Harouna, I. Houdou, B. Lemine, T. Rabeil  
Photographie : B. Lemine, J. Newby, T. Rabeil, Fotolia.com  
Tous droits réservés à ASS NIGER / SCF © 2011